

*Session Internationale « A nouvelle paroisse, nouvelle catéchèse »
Du 23 au 25 janvier 2003, à Lumen Vitae*

LA NOUVELLE PAROISSE

*Résumé et extraits de la conférence de Benoît Malvaux s.j.,
président du Centre Lumen Vitae*

La paroisse est aujourd'hui à un tournant. Son avenir est incertain. Mais la situation difficile qu'elle connaît peut être une source de renouveau.

1. UNE ÉPOQUE DE CHANGEMENT

Nous sommes entrés dans une culture de la mobilité et une culture du sujet. Or cette évolution culturelle met à mal la figure de la paroisse traditionnelle. Celle-ci entend regrouper les baptisés d'un même lieu. Or aujourd'hui le sujet veut choisir sa communauté. Beaucoup de mariages se célèbrent ailleurs que là où l'on vit. L'insertion dans l'Eglise ne se fait plus nécessairement par la paroisse locale. Est-ce la mort de la paroisse ou la fin d'un certain mode d'encadre des fidèles?

« La figure de la paroisse qui a dominé les siècles précédents, centrée autour du clocher de l'église et de monsieur le curé, s'est épanouie principalement dans une société rurale, qui se caractérisait par une grande stabilité de la population. Elle ne correspond plus vraiment, à ce point de vue, à notre monde d'aujourd'hui, dont Denis Villepelet nous a rappelé avec force, hier soir, qu'il se caractérisait par une mobilité de plus en plus grande. La dimension institutionnelle, hiérarchique, de la paroisse, qui canoniquement regroupe en principe tous les baptisés ayant leur domicile sur le territoire de la paroisse, ne cadre plus non plus avec la mise en évidence du sujet dont nous a parlé André Fossion, un sujet qui, s'il est croyant, veut choisir la communauté dans laquelle vivre sa foi. Ceci apparaît de manière éclatante en ce qui concerne la célébration des sacrements qui marquent les grands moments de l'existence. en principe, on reçoit le baptême et on se marie dans sa propre paroisse. Mais je serais curieux de savoir combien de mariages sont effectivement célébrés dans la paroisse du domicile d'un des futurs époux. N'étant pas moi-même curé de paroisse, je n'ai pas eu

l'occasion de célébrer beaucoup de mariages. Mais la plupart ont été célébrés dans des églises autres que l'église de la paroisse. Même pour les chrétiens les plus engagés, il ne va pas de soi que leur insertion ecclésiale va s'effectuer dans le cadre de leur paroisse. Dans une ville comme Bruxelles, il est caractéristique de voir surgir un peu partout des communautés, nouvelles ou non, qui réunissent des assemblées parfois bien plus nombreuses que celles qu'on retrouve en paroisse. »

Le modèle de paroisse lieu d'encadrement des fidèles autour d'un curé et d'un lieu de culte a effectivement vécu. Mais cela ne signifie pas que la paroisse soit condamnée. La paroisse, en réalité, est une communauté chrétienne qui a pour mission d'être ouverte à tous, au tout-venant, aussi bien le chrétien militant que le pratiquant occasionnel ou même le non croyant, et d'être ouverte à tout, c'est-à-dire prête à remplir les différentes missions ecclésiales, que ce soit l'annonce de la Parole, la célébration des sacrements, le service de la communauté, spécialement des plus pauvres, en vue de l'avènement du Royaume. Ainsi, la paroisse ne résulte-t-elle pas de la volonté de ceux qui la composent. Elle réalise localement l'Eglise diocésaine. Cette communauté paroissiale garde aujourd'hui toute son importance même si c'est sous une forme bien différente de la paroisse des siècles précédents.

2. NOUVELLES PAROISSES. QUELLES TENDANCES? QUELS OBJECTIFS.

Quelles sont les tendances générales qui se manifestent dans certains diocèses de Belgique et surtout de France où plus des deux tiers des diocèses sont en train de connaître ou ont achevé un processus de remodelage paroissial. Si le processus est plus avancé en France, c'est que, en général, les paroisses y étaient plus petites qu'ailleurs. La chute de la pratique dominicale faisait que certaines paroisses se retrouvaient avec des assemblées squelettiques, voire sans plus aucun pratiquant. La diminution du nombre de prêtres entraînait la nécessité de confier au même curé la charge d'un grand nombre de paroisses. La situation devenait proprement insupportable. D'une façon ou d'une autre, il allait falloir trancher dans le vif.

Le remodelage des paroisses s'est en général donné le temps de l'observation, de la consultation, de l'information avant d'en arriver à la prise de décisions. Ici ou là, on a recouru au synode diocésain.

« Quelle que fût l'urgence du défi à relever, il est important de constater que les diocèses qui se sont attelés à cette tâche de remodelage du paysage paroissial n'ont pas voulu agir dans la précipitation, mais se sont donné le temps de la réflexion et de la consultation avant d'agir. Dans le diocèse de Besançon, par exemple, deux années ont été consacrées à l'observation, à la consultation, à l'information, avant d'en arriver à la prise de décisions. On a envoyé un questionnaire aux paroisses, on a consulté des personnes engagées dans les domaines politiques, sociaux, économiques. On a rassemblé ces différentes données, puis on a organisé des rencontres dans tout le diocèse pour permettre aux chrétiens de s'exprimer sur

la question. Ce n'est qu'au terme de ce processus qu'on a mis en œuvre le remodelage proprement dit. D'autres diocèses ont encore consacré plus de temps à cette phase préliminaire. Une figure ecclésiale qui s'est révélée fort utile, dans ce travail de réflexion et aussi de conscientisation du peuple chrétien, a été le synode diocésain, qui est aussi beaucoup plus pratiqué en France que chez nous, et qui rassemble les forces vives du diocèse autour de l'évêque pour élaborer les grands axes de la politique pastorale diocésaine. C'est souvent un synode de ce type qui a été le point de départ de la réflexion, parce qu'il a mis en évidence que la réorganisation des paroisses était une des questions majeures conditionnant la vie de l'Église diocésaine pour les années à venir ».

Les grandes tendances qui se dégagent de ce processus de remodelage ainsi que les objectifs poursuivis peuvent être signifiés par trois mots : mission, communauté, proximité.

2.1. La mission.

Le remodelage n'est pas simplement une réorganisation administrative ou structurelle comme s'il s'agissait simplement d'un changement d'échelle. Il ne s'agit pas simplement de s'adapter à la diminution du nombre de prêtres. La restructuration est vue au contraire comme un moyen en vue d'une plus grande fidélité de l'Église à sa mission. Le projet missionnaire vient avant la structure. La question première est : comment proposer la Bonne Nouvelle aujourd'hui? Que faut-il inventer ensemble pour être signe d'Évangile. Plutôt que de « réorganiser les paroisses », il s'agit de « renouveler le visage des Églises locales ».

« Plus profondément qu'une simple réorganisation administrative, il s'agit donc de s'efforcer de faire Église autrement, de bâtir une Église plus missionnaire, dans une double fidélité à la réalité du monde d'aujourd'hui et au message évangélique. C'est d'abord une expérience spirituelle que l'Église locale est invitée à vivre, une expérience fondée sur l'enracinement en Dieu et la solidarité avec l'humanité. Si l'on considère les intentions proclamées, le discours tenu, il est donc clair qu'un programme de réorganisation du tissu paroissial ne peut s'inscrire que dans le cadre d'un projet plus vaste, un projet missionnaire, qui donne du souffle à l'ensemble de l'Église locale. En d'autres termes, il ne suffit pas de modifier l'organisation des paroisses pour que la vie chrétienne s'améliore. Ce serait même dangereux, disait un évêque, si les chrétiens ne modifiaient pas leurs habitudes. »

2.2. La communauté

Dans l'optique de la mission, le problème le plus important n'est pas la diminution des prêtres et des religieuses, mais de savoir s'il y aura demain des communautés suffisamment vivantes pour continuer à être témoins d'une Bonne Nouvelle. Ces communautés pourront-elles assurer les services essentiels comme la catéchèse, la présence de l'Église aux problèmes essentiels de notre

société, la capacité des communautés à célébrer le dynamisme de la mort-résurrection du Christ. D'où la nécessité de regrouper des paroisses. Le critère de la réorganisation des paroisses réside non pas dans le nombre de prêtres disponibles, mais précisément dans la possibilité de constituer une véritable communauté rayonnante de l'Évangile.

« On se situe ici pleinement dans l'esprit de l'ecclésiologie du peuple de Dieu promue par le concile. Le critère des ministres ordonnés, tout important qu'il soit, est second par rapport au critère de la communauté. »

2.3. La préoccupation de proximité

Le remodelage des paroisses ne pourrait se faire au détriment du service de proximité du peuple chrétien, notamment des chrétiens occasionnels. Le regroupement des paroisses risque en effet, du moins dans les zones rurales, de faire perdre tout contact avec les chrétiens peu engagés, qui ne sont pas prêts à de longs déplacements pour poser un acte religieux, mais qui souhaitent cependant bénéficier de services d'Église, notamment pour célébrer les grands moments de l'existence (baptême, mariage, funérailles). Ce troisième objectif apparaît cependant avec moins de force que les deux autres.

« Voilà donc me semble-t-il les trois grands objectifs qu'on retrouve d'une manière ou d'une autre dans les différents projets de remodelage paroissial : le souffle missionnaire à retrouver; la constitution d'une communauté chrétienne suffisamment nombreuse pour être vivante et dynamique; le maintien d'une relation de proximité, particulièrement auprès des chrétiens peu engagés. »

3. QUELLE MISE EN ŒUVRE PRATIQUE?

Trois principes semblent avoir guidé la mise en pratique de la réforme des paroisses: coordination ou le regroupement, la coresponsabilité et le maintien d'une proximité. Ces principes vont être mis en œuvre par trois instruments concrets : les unités pastorales, les équipes pastorales, et les équipes de relais, qui sont parfois couplées à de véritables communautés locales.

La coordination ou le regroupement	⇒	Les unités pastorales
La coresponsabilité	⇒	Les équipes pastorales
Le maintien de la proximité	⇒	Les équipes de relais et les communautés locales

3.1. Les unités pastorales

La création d'unités pastorales – qu'on qualifie aussi de nouvelles paroisses – est le signe le plus visible de la réforme. Le regroupement ou la coordination des paroisses en unité pastorale s'est opéré quelques fois selon un critère purement géographique, parfois en tenant compte davantage des communautés existantes et de leurs potentialités. En France, ce ainsi 3.863 paroisses qui sont apparues ces dernières années. Le nombre de paroisses y est passé de 38.000 à 19.000. A Besançon, 66 unités pastorales ont remplacé les 771 paroisses existantes; à Saint-Brieuc, on passe de 416 paroisses à 70.

3.2. Les équipes pastorales

Ce remodelage de ces paroisses s'est accompagné de la mise en place d'équipes pastorales, qui, par unité pastorale, comprend le curé, mais aussi le cas échéant les prêtres auxiliaires affectés à la paroisse, les diacres, les religieux et les laïcs ayant reçu une lettre de mission de l'évêque, nommés pour un terme renouvelable.

« Cette équipe pastorale a un statut ministériel quelque peu différent des équipes pastorales que nous connaissons en Belgique, ainsi que des conseils pastoraux qui existent également dans les nouvelles paroisses françaises, puisqu'elles reçoivent leur mission de l'évêque. Il ne s'agit donc pas simplement de volontaires de bonne volonté, mais de personnes appelées et envoyées. Elles exercent à proprement parler une fonction de gouvernement de la paroisse. Au contraire, le conseil pastoral, composé souvent de personnes élues par les anciennes paroisses, assure le lien avec les diverses équipes et services présents sur le terrain. »

3.3. Les équipes de relais

Le troisième volet du remodelage des paroisses consiste en la constitution d'équipes de relais, géographiques ou transversales (c'est-à-dire correspondant à une réalité de vie – les jeunes, par exemple, ou les milieux populaires), ayant pour fonction d'accueillir les demandes locales, notamment les demandes de sacrement – baptême, mariage, mais aussi funérailles, de proposer une catéchèse, de maintenir une vie de prière au niveau local, de s'engager dans des actions de solidarité, de transmettre les initiatives venant de la paroisse, etc. Ces équipes relais, qualifiées parfois aussi de communautés ecclésiales de proximité, peuvent être une manière spécifique de vivre la communion missionnaire dans les anciennes paroisses, au niveau d'un quartier, une commune, un village.

« Voilà brossé à gros traits le nouveau paysage paroissial qui se met en place en France, aujourd'hui. Pour les Belges qui sont présents dans l'assemblée, il est intéressant de savoir qu'un processus semblable a été enclenché dans certains diocèses. Je pense particulièrement

au diocèse de Liège, qui vit actuellement une démarche en trois étapes : une première étape consiste à délimiter des unités pastorales, un groupe de paroisses confiées à un même curé et amenées à vivre ensemble (cette étape fait l'objet actuellement d'une procédure de consultation, pour voir quelle ampleur donner à ces unités pastorales, en tenant compte notamment de la dimension gérable de l'unité pastorale et du nombre de curés prévisibles). Dans une seconde étape, on constituera dans chacune des paroisses de l'unité pastorale (qui conservent canoniquement leur statut de paroisse, pour des raisons de droit civil essentiellement) une équipe relais, petite équipe de cinq personnes qui aura le souci de la vie courante de la communauté. Une troisième étape visera à constituer, pour chaque unité pastorale, une équipe pastorale composée de prêtres et de laïcs qui aura la charge de l'ensemble de l'unité. On retrouve ici, trait pour trait, le processus qui a été mis en œuvre dans beaucoup de diocèses français .»

4. FRUITS ET LIMITES DU REMODELAGE DES PAROISSES

4.1. Les fruits

On note parmi les fruits :

- une politique plus rationnelle et plus cohérente que celle qui aurait consisté à suivre le mouvement des décès et des démissions des curés;
- l'existence d'une communauté stable comme critère du regroupement en unités pastorales et le choix d'une ecclésiologie promouvant la participation de l'ensemble des baptisés à la mission de l'Eglise.
- la sensibilisation d'un maximum de chrétiens à l'opération de remodelage des paroisses.

« Les fidèles qui se sont impliqués dans ce processus ont pu ainsi être davantage conscients de l'enjeu de la question, des difficultés qui se posent et plus encore des défis qui sont lancés à l'Eglise d'aujourd'hui. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est parmi les chrétiens les plus engagés qu'on retrouve le plus d'appréciations positives à propos du remodelage paroissial. On ne peut aussi que se réjouir de l'approche délibérément positive et orientée vers le futur, donc dynamisante, qui a été celle de nombreux diocèses. Notons encore que la nouvelle organisation des responsabilités pastorales a permis souvent d'atténuer le travail des prêtres, en les invitant à pratiquer davantage la coresponsabilité, ainsi que de favoriser la participation plus étroite de laïcs à des responsabilités ecclésiales, que ce soit au niveau des paroisses elles-mêmes ou des communautés locales de relais. C'est vraiment un nouveau visage d'Eglise qui est en train d'apparaître, y compris à travers des assemblées eucharistiques plus significatives, puisqu'elles se déroulent désormais dans le

cadre d'une communauté plus importante. »

4.2. Limites et difficultés

Il n'est pas sûr que le dynamisme missionnaire espéré se soit avéré renouvelé dans les faits.

« D'une part, les prêtres et les équipes pastorales ont dû faire face à une série de questions urgentes, comme l'organisation de la catéchèse et des rassemblements dominicaux, ou la célébration des sacrements, qui ont exigé beaucoup d'énergie et ont finalement empêché une réflexion plus fondamentale sur la mission. D'autre part, les chrétiens non pratiquants – et *a fortiori* les non croyants – mais même aussi les pratiquants réguliers qui s'engageaient peu dans la vie ecclésiale, n'ont retenu de l'ensemble du processus de remodelage que le changement d'ordre géographique, la restructuration administrative, le fait qu'il faille se déplacer davantage pour avoir la messe ou rencontrer un prêtre, etc. certains ne cachent pas leur amertume face à des décisions venues d'en haut et éprouvent le sentiment d'être délaissés. Le fossé risque ainsi de se creuser entre les chrétiens engagés et les autres, ce qui est d'une façon l'inverse de ce qui était souhaité. »

On peut se demander à cet égard si le remodelage des paroisses n'a pas fait preuve d'un certain angélisme en ne regardant pas en face la faiblesse et la précarité de la situation ecclésiale. Le décalage entre le discours et la réalité pourrait conduire à un découragement doublé.

Une autre difficulté concerne la mise en œuvre de la coresponsabilité. Dans la pratique, ce sont souvent les prêtres disponibles qui ont servi de critères au regroupement des paroisses.

« A propos des prêtres, on peut d'ailleurs se demander si le problème a vraiment été affronté à bras-le-corps. Par exemple, même si la constitution des unités pastorales s'est fait souvent sur base du critère de la viabilité de la communauté, le critère de la présence d'un prêtre dans la nouvelle paroisse a souvent été déterminant, puisque, à juste titre, on s'est efforcé un peu partout de conserver au moins un prêtre par paroisse. Mais, dans certains diocèses, il y a déjà maintenant des nouvelles paroisses qui n'ont plus de prêtres résidents. Va-t-on devoir alors procéder à de nouveaux regroupements? Ou s'arrêtera-t-on? D'une manière ou d'une autre, on n'échappera pas à une réflexion fondamentale sur la place du prêtre au sein de la communauté et aussi sur le mode d'accès au ministère presbytéral. »

D'autres questions concernent la manière dont les différentes fonctions ecclésiales vont être assurées au sein de la paroisse. Qu'en est-il de la liturgie, par exemple? On a relevé que peu de diocèses avaient accordé une place centrale à l'eucharistie et au rassemblement dominical dans le remodelage paroissial. Les Eucharisties se célèbrent dans les lieux centralisés. Qu'en est-il alors des communautés de proximité?

« Pourtant, l'eucharistie est certainement le lieu par excellence où peut se manifester

le dynamisme d'une communauté chrétienne et le besoin de communautés suffisamment nombreuses pour rayonner s'est notamment fait sentir à partir du rassemblement dominical. Dans la pratique, les eucharisties dans les nouvelles paroisses se célèbrent inévitablement dans des lieux centralisés. Qu'en est-il alors des communautés de proximité? Il n'est pas évident qu'elles doivent systématiquement pratiquer des ADAP, qui peuvent apparaître indûment comme un substitut à l'eucharistie. Certains diocèses retrouvent toute l'importance de l'annonce et du partage de la Parole. Je pense particulièrement au diocèse de Saint-Etienne, qui a substitué aux ADAP des assemblées dominicales de relais (ADR), qui sont également des célébrations sans prêtres, mais très différentes des ADAP, parce que clairement distinctes de l'eucharistie et de la communion. Ces ADR se déroulent dans les communautés relais que j'évoquais tout à l'heure. Elles se centrent principalement sur la prière et la liturgie de la Parole. Cette question nous renvoie à deux autres ateliers, qui sont ceux de la Bible dans la nouvelle paroisse et la liturgie dans la nouvelle paroisse. »

Une autre question encore Il est encore une réalité sur laquelle nous avons peu parlé, c'est toute la question de l'insertion de la paroisse dans la société. Inévitablement, l'objet de mon propos m'a conduit à raisonner dans un cadre intraecclésial, mais la question se pose avec force de la manière dont la nouvelle paroisse peut être au service du monde dans lequel elle se situe. Ce sera l'objet du quatrième carrefour de ce matin.

5. QUELQUES CONCLUSIONS ET CONVICTIONS

« Jusqu'à présent, j'a principalement décrit la nouvelle paroisse qui est en train de naître, parce que je crois que, pour beaucoup d'entre nous, je pense ici aux Belges, mais aussi aux non Européens présents parmi nous, il était important d'être au clair sur ce qui dessine à l'horizon. Mais cela vaut la peine d'émettre maintenant quelques considérations plus engagées, qui ne sont d'ailleurs pas uniquement miennes, que je partage avec un certain nombre de théologiens, mais qui peuvent aussi nourrir notre réflexion.

Mon premier sentiment est que le mouvement de remodelage des paroisses est fondamentalement sain et souhaitable pour nos Eglises. Comme je vous le disais tout à l'heure, il présente l'immense avantage de ne pas se limiter à subir la situation, mais à essayer de prendre notre avenir en mains. Bien sûr, nous ne sommes pas maîtres de l'avenir, il ne dépend pas uniquement de nous, mais cela ne doit pas nous dispenser d'y réfléchir et d'essayer de l'orienter dans la direction qui nous semble préférable. Pour reprendre un adage que l'on prête à un jésuite hongrois du XVIIe siècle, fais tout comme si tout dépendait de toi et confie-toi à Dieu comme si tout dépendait de lui.

Il est donc capital de réfléchir, d'imaginer des pistes nouvelles de tenter des formules neuves, mis il convient d'impliquer au maximum les chrétiens dans ce processus.

Personnellement, j'ai toujours regretté que nous n'utilisions pas plus, en Belgique, cet outil formidable de l'Eglise de ces trente dernières années qu'est le synode diocésain. Bien sûr, cette institution a aussi ses limites, mais, pour un projet aussi vital et touchant les chrétiens de manière tellement existentielle, il me semble capital de les impliquer au maximum dans la réflexion. Bien sûr, on n'échappera jamais totalement au reproche d'initier un mouvement d'en haut, mais nous gâchons certainement beaucoup de chances, dès le départ, si nous voulions imposer des bureaux de la curie diocésaine un plan qui n'ait fait l'objet d'aucune concertation.

Pour en venir maintenant au contenu même du remodelage paroissial, il nous faut être convaincus dès le départ que la situation qui sera la nôtre demain sera inconfortable. Elle sera inconfortable parce que, nécessairement, le nouveau paysage paroissial se situera en tension, entre différents objectifs, différentes valeurs, différents modèles, qui ont tous leur justification. Je pense particulièrement à la tension entre l'importance d'avoir des communautés vivantes, ce qui suppose un certain regroupement des forces vives, et la nécessité de garder une présence de proximité, notamment pour répondre émanant de chrétiens qui ne sont pas prêts à un engagement plus radical dans la vie ecclésiale.

D'une part, la nouvelle paroisse doit nécessairement avoir une coloration communautaire accentuée, qu'il s'agisse de former une seule communautés ou une communion de communautés locales, là où c'est possible. L'ecclésiologie de Vatican II nous y invite, la liturgie également, qui met l'accent sur le fait que les sacrements ne sont pas des célébrations privées, mais qu'ils impliquent l'ensemble du peuple de Dieu et comportent donc nécessairement une dimension communautaire -- même le code de droit canonique de 1983 n'hésite pas à définir la paroisse comme une communauté de fidèles. Construire la paroisse comme communauté, c'est mettre l'accent sur les personnes qui constituent la paroisse, davantage que sur l'institution, c'est promouvoir les relations qui se nouent entre les personnes, qui font que la paroisse est un lieu où on aime se retrouver pour célébrer, pour partager, pour servir. Elle favorise aussi l'engagement des paroissiens dans la vie paroissiale, faisant d'eux, non des consommateurs, mais des partenaires de sa mission.

Par ailleurs, il faut bien être conscient que cette notion de communauté ne nous dit pas tout de la paroisse et qu'il serait même dangereux de s'y limiter. Parmi les différents groupes de chrétiens, la paroisse » présente cette caractéristique, comme je le disais au début de cette conférence, d'être ouverte à tous, et d'être ainsi figure de l'Eglise, qui se veut accueillante à chacun, qui ne rejette personne. Or, il faut bien être conscient que beaucoup de chrétiens, dont nous n'avons pas a priori à suspecter la qualité de la vie de vie chrétienne, ne sont pas prêts à s'engager dans la paroisse de manière active, et encore moins à la considérer comme leur communauté de référence. Nous pouvons le regretter, mais c'est une réalité incontournable. Et c'est la responsabilité de la paroisse, comme figure de l'Eglise présente en

un lieu, de ne pas oublier ces fidèles du porche ou du parvis ou des trois cloches, comme on les appelle, au contraire des communautés associatives, qui peuvent se permettre d'être très exigeantes sur leurs conditions d'appartenance. Il serait dramatique que la paroisse se réduise au petit groupe de fidèles profondément engagés dans la communauté paroissiale, qui éprouvent un sentiment fort d'appartenance à la paroisse.

La nouvelle paroisse devra donc nécessairement vivre cette tension entre l'idéal communautaire qui la nourrit et suscite son élan et l'importance d'assurer ce qu'on appelle parfois le service public du religieux, d'être ouverte et accueillante aux chrétiens qui lui demandent un service (baptême, première communion, mariage, funérailles) auquel ils ont droit, sans être tenus par l'obligation correspondante d'appartenir à un corps, à une communauté. Ici aussi, nous aurons à vivre la situation inconfortable entre notre désir, tout à fait louable, d'aider ces chrétiens à faire un pas de plus dans leur vocation chrétienne, et en même temps la nécessité de respecter le point où ils en sont, si fragile soit-il, de pouvoir s'en contenter, de reconnaître même tout ce qui s'y vit déjà de positif.

Pour en revenir à la nouvelle paroisse, dans le contexte de diminution qui est le nôtre aujourd'hui, elle doit être prête à vivre cette tension entre regroupement en communautés dynamiques et maintien d'une présence de proximité, d'un accueil de celui qui est loin. Un exemple typique de cette tension que nous vivons déjà en Belgique, indépendamment même d'un remodelage paroissial, est celui du nombre de messes dominicales. Faut-il maintenir les messes dominicales existantes, même si l'assemblée devient fort restreinte, ou les regrouper pour avoir des assemblées plus vivantes. Il n'y a jamais de solution parfaitement équilibrée entre le désir légitime d'avoir des assemblées chaleureuses et le désir tout aussi légitime de ne pas faire fuir des fidèles qui ne seraient pas prêts à vivre un changement trop radical.

Je voudrais cependant m'attarder davantage sur une autre difficulté, que j'ai relevée lors de la présentation du remodelage paroissial, c'est le contraste entre le discours officiel, mettant l'accent sur la dimension missionnaire du projet, et la réalité, qui est souvent vécue comme une restructuration administrative, qui de toutes façons ne donne pas les fruits missionnaires attendus.

A ce point de vue, je ne suis pas sûr qu'il ait été heureux de mettre tellement l'accent sur la mission. D'abord parce qu'il s'agit d'un manque radical de réalisme. Qu'on le veuille ou non, nous vivons aujourd'hui une situation ecclésiale précaire, difficile, dans laquelle il ne s'agit certes pas de se complaire, mais bien d'assumer. Pour reprendre une expression de Laurent Villemin, ce n'est pas en prônant un élan missionnaire avec un volontarisme exacerbé que nous résoudrons les choses. Au contraire, nous ne ferons que susciter des désillusions et aggraver le problème. Nécessairement, il nous faut entrer dans une spiritualité

de l'exil, pour citer cette fois Alphonse Borras.

Par ailleurs, la notion même de mission devrait être approfondie. Or, il est symptomatique que beaucoup de projets diocésains en sont restés au niveau du discours, sans chercher à approfondir ce qu'on entend par mission. S'agit-il d'exploiter les faiblesses de la société contemporaine pour les dénoncer tout en les utilisant comme une brèche par laquelle on évangélise, ou s'agit-il plutôt de porter un autre regard sur notre monde et nos contemporains, à la fois solidaire et critique. À défaut d'une réflexion en profondeur sur le sens de la mission aujourd'hui, on court le risque de se contenter de saupoudrer le discours du remodelage paroissial avec des mentions de la mission et de manquer l'indispensable travail d'une intelligence de la foi au cœur du monde.

Plus fondamentalement, on peut se demander si on ne touche pas ici à une limite même du modèle de la paroisse. À côté des deux modèles que j'ai évoqués tout à l'heure, celui de la paroisse communauté et celui de la paroisse service public du religieux, on en évoque parfois un troisième qui est celui de la paroisse cellule missionnaire. Un théologien comme Gilles Routhier, du Canada, s'est demandé à ce propos si la paroisse constituait véritablement un lieu missionnaire. Certes, la communauté paroissiale peut avoir une dimension missionnaire, elle peut témoigner des valeurs évangéliques, mais, de par ce qu'elle est, elle évoque nécessairement l'enracinement de l'Église en un lieu, une certaine sédentarité, qui n'est pas toujours compatible avec la souplesse et l'itinérance requise par la mission. En ce sens, la première tâche de la paroisse n'est pas d'ordre missionnaire, même si elle doit être attentive à la façon dont elle témoigne de l'Évangile.

Et on peut se demander s'il ne conviendrait pas d'articuler davantage le remodelage des paroisses avec d'autres réalités, comme les mouvements, les nouvelles communautés, la vie religieuse, les sanctuaires, qui peuvent être plus directement branchées sur la mission.

Ceci me permet, par parenthèses, d'introduire un élément supplémentaire par rapport à notre réflexion sur la paroisse. On a relevé que les mouvements ecclésiaux et plus largement les réalités ecclésiales non paroissiales ont été tenues à l'écart du mouvement de remodelage des paroisses, même si certains diocèses ont eu l'intelligence de rappeler que les paroisses ne sont pas la seule manière pour le diocèse de mettre en œuvre sa mission. Il y a eu là vraisemblablement une erreur. Il est essentiel en effet de rappeler que les paroisses ne constituent pas l'unique composante du visage de l'Église locale. Il faut compter également avec les établissements d'enseignement catholique, les mouvements, les communautés nouvelles, les aumôneries de prison, d'hôpitaux, les lieux de pèlerinage, etc. Il ne faudrait pas que l'effort actuel pour redonner vie aux paroisses ne fasse oublier qu'elles ne sont qu'une dimension de la vie et de la mission ecclésiale. En ce sens, l'échec relatif de la dimension missionnaire du remodelage des paroisses peut inciter ces dernières à davantage

d'humilité. Il est bon que la richesse de l'Évangile se déploie dans l'Église locale selon une diversité de pôles de vie ecclésiale. En ce sens, il pourrait être bon de creuser la notion de réseau, dont il a déjà été question dans ce colloque. Que la paroisse trouve sa place dans l'Église en complémentarité d'autres lieux de vie ecclésiales, tels ceux que j'évoquais il y a un instant.

Dans cette perspective d'humilité sur laquelle je termine, je voudrais encore évoquer une proposition d'Alphonse Borras, qui estime que les contraintes de la réalité et la logique même du processus de remodelage paroissial, nous amèneront inévitablement, un jour ou l'autre, à abandonner le modèle post-tridentin du quadrillage paroissial strict du territoire, qui nous régit encore aujourd'hui, et à admettre la possibilité de "blancs" dans le paysage ecclésial, de lieux sans référence paroissiale, en quelque sorte, où l'attestation de l'Évangile et la prise en charge pastorale des gens s'opéreront autrement qu'en érigeant une paroisse, par exemple des communautés nouvelles ou d'autres réalités ecclésiales. Cette idée n'est pas nécessairement si irréaliste qu'on pourrait le croire à première vue.

Voilà où nous en sommes actuellement. Le remodelage paroissial laisse donc bien sûr ouvertes une série de questions. Les ateliers que nous allons vivre dans un instant nous permettront d'en approfondir quelques-unes. »

*

*

*